REÇU 24 JAN. 2023

CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Modification du zonage d'assainissement COUDES (63)

Enquête publique du 21 novembre 2022 au 23 décembre 2022

Modification du zonage d'assainissement

Objet :
Modification du zonage d'assainissement de la commune de Coudes consécutive à la déclaration de projet N° 1 PLU de la commune de COUDES pour la création d'une maison médicale et une modification de zonage concernant un particulier.

La nature des modifications

Création de la maison médicale.

Modification zonage particulier

- Maison médicale La Maison médicale sera construite sur la parcelle qui se trouve à l'angle de la Rue du 19 Mars 1962 et du Chemin de la Ronzière.
  Le réseau d'assainissement collectif est déjà présent. Elle devra donc se raccorder.

- 48 Route de Champeix
- Présentation du secteur Cette habitation dispose d'un assainissement autonome de type fosse septique avec rejet sur le terrain. Il s'agit d'une résidence secondaire actuellement en vente qui ne possède pas d'accès à la route mais juste un droit de passage en voiture par le château pour accéder à l'habitation.
- Assainissement collectif :
- Ce scénario prévoit de créer un réseau gravitaire d'eaux usées strictes Ø160mm PVC sur 15 ml pour récupérer les effluents de cette habitation. Il faudra traversée la route départementale et également obtenir une servitude de passage du propriétaire de la parcelle du Château pour faire passer le futur branchement.
- La station d'épuration actuelle, de type boues activées, est dimensionnée pour 510 EH et une charge hydraulique de 905 m3 /j en temps sec. A ce jour, la STEP est an capacité de recevoir les effluents de cette habitation puisqu'elle collecte une charge d'environ 2200 EH et un débit moyen de temps sec de 556 m3 /j. 5.4.2.3
- Solution retenue API a fait le choix de placer ce secteur en assainissement collectif.

Avis favorable du commissaire enquêteur

Conclusion

Les 2 modifications envisagées qui s'inscrivent dans le strict respect de la règlementation n'ont fait l'objet d'aucune observation.

Le commissaire enquêteur émet un avis favorable au projet de modification du zonage d'assainissement présenté

Bernard CHAUSSADE, commissaire enquêteur,

Cébazat, le 18 janvier 2023